

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	40 c.
Réclamés	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAVITTE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

24 Avril 1880.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

La séance d'hier vendredi s'est ouverte à
2 h. 1/4, sous la présidence de M. Gam-
betta.

M. Paul Bert dépose une proposition de
loi tendant à rendre obligatoire pendant un
an au moins le service militaire pour les fu-
turs fonctionnaires de l'enseignement et les
futurs ministres des cultes.

Il demande le renvoi de cette proposition
à une commission déjà nommée pour exami-
ner une proposition de loi relative à la loi
sur le recrutement.

M. Janvier de la Motte père demande la
déclaration d'urgence; les opérations des
conseils de révision vont être prochaine-
ment terminées, et il serait désirable que la
loi, si elle est votée, pût être appliquée dès
cette année. (Rires et applaudissements à
droite.)

M. Paul Bert dit que, même si l'urgence
est déclarée, le délai est trop court pour que
l'on puisse voter la loi de manière à la faire
appliquer cette année même, d'autant mieux
que les amis de M. Janvier de la Motte au
Sénat ne mettraient peut-être pas le même
empressement à l'adopter. (Rires et approba-
tion à gauche.)

M. Janvier de la Motte fait remarquer que
les feuilles de route ne sont délivrées qu'au
mois d'octobre; la loi pourra donc être ap-
pliquée cette année.

M. Paul Bert est d'un avis contraire, mais
cependant il ne voit pas d'inconvénient à ce
que l'urgence soit déclarée.

M. le comte de Perrochel dit que le parti ré-
ligieux et catholique sera unanime pour ré-
pondre comme il convient à la proposition
de M. Paul Bert; quant à lui, il n'a qu'un
regret, c'est que le projet n'ait pas été pré-
senté par le gouvernement.

M. Jolibois dit que la situation des élèves
ecclésiastiques, au point de vue du recrute-

ment, est réglée par le Concordat, et de-
mande au gouvernement s'il croit pouvoir
laisser prononcer sans opposition l'urgence
pour une proposition qui viole le Concordat.

M. Tirard, ministre de l'agriculture et du
commerce, répond qu'il est le seul membre
du gouvernement présent à la séance; la
Chambre comprendra donc qu'il ne puisse
prendre une décision; mais la déclaration
d'urgence ne préjugera rien.

M. Guichard dit que ce n'est pas le Con-
cordat, c'est la loi de 1848 qui a institué la
dispense en faveur des ecclésiastiques. Ceux
qui se disent les représentants de la tradi-
tion impériale ne doivent pas oublier les
égards que l'Empire était obligé d'avoir
pour le sentiment national et ne se souvenir
que de ses tendances despotiques. (Applau-
dissements à gauche.)

Il prétend qu'avant 1789 les prêtres et
les nobles étaient exempts du service mili-
taire.

M. Cazeaux appuie la demande d'urgence;
il faut, dit-il, en finir le plus promptement
possible avec une proposition qu'il faut re-
pousser comme contraire au Concordat,
comme étant de nature à empêcher le recrute-
ment de l'armée et du corps enseignant, et
enfin comme contraire à l'armée.

M. le prince de Léon dit que l'on peut con-
sultier les annuaires militaires avant 1789,
et que l'on y lira les noms de braves gen-
tilshommes qui ont servi leur pays et contri-
bué à la gloire de la France. (Exclamations
à gauche.)

M. le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia dé-
clare qu'il repousse l'urgence par les mêmes
motifs que M. Cazeaux a donnés pour la
justifier. Au moment où l'on veut augmen-
ter le nombre des instituteurs, il y a une vé-
ritable inconséquence à entraver leur recrute-
ment.

Quant à ce qui touche le clergé, la propo-
sition est contraire au Concordat. La pente
sur laquelle la Chambre veut s'engager mè-
nerait à l'abîme. (Vive approbation à droite.
Exclamations à gauche.)

M. Martin Nadaud. — Parlez-nous de l'Al-
lemagne!

M. le président. — Mais, M. Nadaud, l'ora-
teur ne peut pas vous parler des sujets qui
vous passent par la tête.

M. Paul Bert répond que le Concordat ne
parle pas du service militaire; l'exemption
ne date que de 1848, et les conditions
en ont même été modifiées par la loi de
1872.

En formulant sa proposition, l'orateur est
l'interprète des instituteurs publics, ainsi
qu'il résulte du vœu émis à l'unanimité par
le congrès récemment tenu à la Sorbonne.
(Exclamations et rires à droite.) On pouvait
espérer que les représentants des ministres
des cultes suivraient cet exemple. (Rires et
approbation à gauche.)

Voix à gauche. — La clôture!

M. Janvier de la Motte père a la parole con-
tre la clôture et dit que s'il a demandé l'ur-
gence, c'était pour obtenir promptement une
solution; il reste à savoir si M. Paul Bert est
le mandataire fidèle des instituteurs.

L'urgence, mise aux voix, est prononcée.

Chronique générale.

Dans une réunion privée tenue par les
membres les plus influents des différents
groupes républicains de la Chambre, il a
été décidé en principe qu'on renoncerait
momentanément à l'initiative parlementaire
par groupe, pour suivre les instructions
émanant d'une seule force dirigeante.

Cette ligne de conduite ne serait toutefois
adoptée que sur le terrain de la défensive,
et autant que l'exigerait l'intérêt du cabi-
net.

Le comité des droites a décidé de nommer
une commission de savants jurisconsultes,
parmi lesquels nous remarquons MM. Bat-
bie, Ernoul, Depeyre, pour étudier le dos-
sier des protestations des congrégations et
des particuliers contre les décrets du 29
mars.

Des officiers de la garde républicaine ont
été dénoncés comme continuant à porter la
croix de la Légion d'Honneur avec l'effigie
impériale et la couronne d'argent.

Les religieux de la Grande-Chartreuse, me-
nacés par les décrets du 29 mars, viennent
de suspendre complètement la fabrication de
leurs liqueurs, et en même temps l'envoi de
tout secours aux départements voisins. Dans
plusieurs communes rapprochées du cou-
vent, les secours en argent des Chartreux
étant supprimés, les indigents sont aujour-
d'hui dans la consternation.

Le conseil municipal de Lyon vient de re-
fuser d'inscrire au budget de la ville le trai-
tement de tous les vicaires des paroisses de
Lyon, sous prétexte que les fabriques étaient
assez riches pour les payer elles-mêmes. Le
préfet du Rhône a cru devoir aviser immé-
diatement le ministre de l'intérieur et des
cultes de cette nouvelle frasque des édiles
radicaux de Lyon, en lui demandant son
avis sur la mesure adoptée par le conseil
municipal.

M. Lepère n'a encore rien répondu.

M. Bebel, le fameux député socialiste alle-
mand, est venu passer 48 heures à Paris.
On attache une certaine importance au
voyage de ce député prussien, dont l'arrivée
était attendue par plusieurs de ses compa-
triotes et corégionnaires politiques qui
abondent à Paris.

On croit que M. Duclerc remplacera M.
Léon Say comme président de la commis-
sion sénatoriale des finances.

Le Gaulois annonce que le décret mettant
à la suite un grand nombre d'officiers supé-
rieurs de l'armée territoriale, notamment M.
le comte de Paris, M. Keller, M. de Sabran-
Pontevès, paraîtra incessamment.

FRUILLETON DE L'ECHO SAUMUROIS.

LE DOCTEUR JACQUES HERVEY

(Suite.)

XXII

Onze heures du soir allaient bientôt sonner à
l'horloge de l'église. La nuit était sombre : de gros
nuages noirs, courant de l'ouest à l'est, semblaient
préager la pluie. La cime des hauts peupliers,
agitée par le vent, se balançait dans l'espace
comme des spectres géants, tandis qu'à leurs pieds
roulaient, sombres et plaintives, les eaux de
l'Yonne accruées par l'écluse.

Sur le chemin de halage, le silence le plus com-
plet; mais derrière les aubiers, dans les marais
desséchés qu'on nommait le val Satan, on entendait
un vague murmure, quelque chose comme ce
bruit insaisissable de la nuit que les gens supersti-
tieux prennent pour le langage des esprits.
Onze heures sonnèrent.

A ce moment et comme si une volonté suprême
eût présidé à la mise en scène de la nature, l'aspect
du firmament se modifia; les nuages amoncés
les uns sur les autres se séparèrent violemment et

s'enfurent, poussés par une violente brise, vers
les coteaux; les rayons de la lune filtrèrent aisé-
ment à travers les nuages légers, et bientôt l'astre
nocturne jeta sur la terre ses reflets brillants; en
même temps jaillirent du firmament des milliers
d'étoiles, lampes célestes allumées par la main du
Créateur de toutes choses.

Le sol résonna au loin. Si quelque curieux se fût
trouvé en ce moment sur le sentier, il eût pu voir
apparaître, venant du village, deux ombres encore
indécises et tellement rapprochées l'une de l'autre
qu'elles semblaient n'en faire qu'une.

Peu à peu, la vision prit un corps. C'étaient un
homme et une femme se donnant le bras; ils ap-
prochaient silencieusement du val Satan. La figure
de l'homme était plongée vers celle de sa compa-
gne et la cachait en partie. On eût dit deux amou-
reux échangeant des baisers. Tout murmure avait
cessé derrière les arbres; le vent même ne soufflait
plus, et les peupliers étaient immobiles. L'atmos-
phère avait cette transparence limpide des nuits de
l'équateur; il était facile de reconnaître la couleur
limoneuse des eaux de la rivière, tant les rayons
de la lune avaient d'éclat.

Le couple était arrivé en face des arbres tortueux
qui fermaient l'entrée du val; il s'arrêta court.

Alors une voix anxieuse, une voix brisée par
l'émotion, la douleur et la surprise, s'écria :

— Adrienne!

— Vous vous trompez, monsieur le docteur, dit
l'homme qui était sur le chemin, c'est Marceline,
mon amoureuse.

Et, d'une main rapide, Andoche Morisset enleva
de dessus la tête de la paysanne la dentelle noire
qui cachait une partie de sa figure; ses traits
brunis par le hâle apparurent aux yeux de tous.

Trente spectateurs étaient déjà sur le chemin
aux côtés de Morisset et de Marceline.

— Puisque l'illusion était si complète que vous y
avez été trompé vous-même, monsieur, dit Louis
Bernard à Jacques Hervey, vous devez comprendre
notre erreur et l'excuser.

Mais M. Laroche, qui voulait anéantir même le
doute, ne se contenta pas de cette scène : les mau-
vaises natures pouvaient dire que c'était une comé-
die habilement montée pour sauver Adrienne.

Il s'approcha de Marceline, et, de cette voix
joyeuse qui lui était habituelle, il dit :

— Comment, c'est toi, Marceline, qui te prome-
nais vendredi dernier à pareille heure et sur ce
chemin avec M. Prosper Malicorne ?

— Oui, monsieur Laroche.

— Raconte-nous donc un peu comment cela
s'est passé.

Marceline fit devant tous les auditeurs le récit
des faits que nous connaissons.

— Et tu t'es laissé embrasser par lui ?

— Pas plus que Morisset ne m'embrassait tout à

l'heure.

— Enfin, tu as été avec lui au hameau ?

— Oh ! que non ! dit la belle rousse. S'il a été
au hameau, il y a été tout seul. N'est-ce pas, Ando-
che, que tu ne crois pas cela ?

— Non, dit Andoche. Marceline n'est qu'une
pauvre fille, mais elle ne fait point de meneries.

— Ah ! le drôle ! Ah ! le polisson ! s'écriait M.
Vrignaud, le percepteur; je donnerais avec grand
plaisir six mois de mes appointements pour avoir
la satisfaction de lui casser ma canne sur les
épaules.

— Il me semble, messieurs, dit Laroche, que
nous en savons assez et que nous n'avons plus
rien à faire ici.

— C'est vrai, dit Louis Bernard, mais il nous
reste un devoir à remplir, et j'espère qu'aucun de
nous n'y failira : c'est de proclamer notre erreur
de vendredi, et ce que nous avons vu, ce que nous
avons appris ce soir.

— Oui ! oui ! s'écrièrent tous les assistants.

On agita la question d'aller donner sur l'heure
un charivari à Prosper Malicorne. M. Laroche et
Jacques Hervey dissuadèrent les versatiles villageois
de cette pensée, et chacun rentra chez soi, se
promettant d'être debout à l'aube, le lendemain,
pour être le premier à porter dans le village l'é-
trange récit de ce qui venait de se passer.

On sait quelle surprise attendait chez lui Jacques

M. le général de Geslin, commandant la subdivision du Jura serait prochainement mis en disponibilité. L'honorable général se souviendra sans doute d'avoir assisté au grand dîner offert dimanche dernier à Arbois par le nouvel évêque de Saint-Claude.

Dans les régions officielles on paraît s'inquiéter encore de nouveau des fréquentes entrevues de M. Dufaure avec M. Grévy.

Nous pouvons affirmer que deux fois, depuis dimanche, le Président de la République a envoyé chercher M. Dufaure dans une voiture de la présidence.

Etranger.

ANGLETERRE. — Il est certain que le cabinet de Londres se retire tout entier. Les ministres ont adressé aux chefs de leurs départements des lettres pour prendre congé d'eux et les remercier du dévouement qu'ils ont montré pendant les six dernières années. Mais on ne sait encore qui sera chargé de la composition du nouveau ministère. Sera-ce lord Granville, lord Hartington ou M. Gladstone? C'est ce qu'il est impossible de prévoir, la reine Victoria n'ayant encore mandé personne au palais de Windsor.

Le nouveau cabinet britannique, pour ses débuts, va se trouver en face de difficultés sérieuses en Afghanistan, où les troupes anglaises sont toujours aux prises avec l'ennemi. Ainsi, dernièrement, un détachement du 19^e régiment de Bombay a été surpris et massacré dans les environs de Quettah, et la ligne de communication est menacée de ce côté par les tribus insurgées.

M. LAMBOURG

Dans sa chronique parisienne de la semaine dernière, Bernadille s'est occupé de M. Lambourg.

« Deux artistes viennent de mourir, dit-il : un grand et un petit, un illustre et un obscur : Gudin et Lambourg. »

Après avoir parlé du peintre Théodore Gudin, dont la réputation, sous la Restauration et le gouvernement de Juillet, n'eut de rivale dans les arts que celle d'Horace Vernet, Bernadille arrive à M. Lambourg.

Disons-le tout d'abord, l'article consacré à notre concitoyen ne brille guère par l'exactitude et n'est point écrit à la gloire du vieil artiste saumurois. Nous le reproduisons néanmoins, mais en nous réservant de le faire suivre des rectifications nécessaires.

Quelques jours avant le Joseph Vernet de notre époque, mourait à Saumur, âgé de cent ans, un artiste *sui generis*, d'une grande célébrité locale, mais dont la réputation ne dépassa jamais les bornes de sa ville, ou du moins de son département.

Ouvrez un dictionnaire géographique, celui de Joanne ou celui de Bouillet, vous y lirez à peu près ceci : « Saumur, chef-lieu d'arrondissement, sur la

Loire, etc. Fabriques de verroteries, perles à la mécanique, objets en émail. »

La fabrication des ouvrages d'émail était représentée à Saumur par l'unique Lambourg, qui n'a jamais eu d'autres *fabriques* que sa seule boutique; mais, pendant sa longue vie, il a façonné des myriades d'objets divers sur sa lampe d'émailleur.

Tous les touristes qui depuis trente-cinq ans ont passé par Saumur sont entrés chez Lambourg. Il était installé sur le quai qui longe la Loire, tout près de l'Hôtel-de-Ville au pittoresque beffroi, surmonté de cigognes en fer-blanc; sa boutique avait je ne sais quoi d'étrange, de mystérieux, qui faisait songer aux laboratoires des alchimistes d'autrefois.

A la porte, des vitrines renfermant un énorme caniche dont la toison blanche comme neige était faite en verre filé; un vaisseau à trois points tout en verre; des pots de fleurs, — des jacinthes, — en verre également. Chez Lambourg, tout n'était que verre et émail, excepté l'artiste lui-même; et encore on ne l'approchait qu'avec précaution, tellement on avait peur de casser quelque chose dans ce fragile musée. Boutique était un mot trop vulgaire pour désigner un pareil cabinet d'œuvres d'art; aussi, au-dessus de la porte, le maître de céans avait-il pris soin de faire inscrire ces mots en lettres hautes d'un demi-pied : *Musée Lambourg*.

Lambourg en personne, le vieux Lambourg (nul ne l'a connu jeune), se tenait tout près de cette porte, assis devant une table sur laquelle était posée sa lampe d'émailleur. Il était coiffé d'une large casquette noire qui lui donnait l'air d'un contemporain de Bernard Palissy.

Poliment et discrètement, il vous invitait à entrer; poliment et discrètement, il fabriquait devant vous en une ou deux minutes un petit chien ou un pigeon d'émail, que poliment et discrètement il vous priait d'accepter, et on acceptait; mais les gens bien élevés ne sortaient jamais, cela va sans dire, sans faire quelques achats cotés à un assez bon prix.

On voyait dans le *Musée Lambourg* toutes sortes de choses assurément plus bizarres que belles : le seul service que le brave émailleur ait jamais rendu, non point à l'art, mais à l'industrie, a été de perfectionner la science du verre filé. Lambourg réduisait le verre à la ténuité du fil de soie le plus menu; on voyait chez lui un lion et un tigre de grandeur naturelle dont tous les poils étaient en verre.

Le bon Lambourg avait vieilli doucement, modestement, entre ses animaux et ses fleurs de verre, jusqu'en 1870. Son compatriote, M. Louvet, devint alors ministre des travaux publics et il fit donner la croix d'honneur à cet ingénieur et honnête travailleur de quatre-vingt-dix ans.

Le brave Lambourg, ce jour-là, ne douta plus de son génie; et les années venant, il en arriva à forger, dans son imagination quasi centenaire, toutes sortes de belles histoires qu'il narrait de la meilleure foi du monde.

Ainsi il racontait gravement que l'empereur de Russie l'avait un jour fait mener à Saint-Petersbourg.

« Lambourg, me dit le czar, je voudrais un ours blanc en verre filé. »

« Je suis à vos ordres, sire; mais j'éprouve un embarras, je n'ai jamais vu d'ours blanc. »

« Qu'à cela ne tienne, je vous en ferai voir. » Et le lendemain l'empereur m'emmena à la chasse dans une grande forêt, où il tua deux ours blancs devant moi. Je les pris pour modèle et je fis l'ours en verre qui m'était commandé.

Le czar fut enchanté : « Surtout, mon cher Lambourg, me dit-il quand je partis, chaque fois que vous passerez par Saint-Petersbourg, ne manquez pas de descendre chez moi. »

Lambourg n'avait jamais vu ni le czar, ni la Russie; mais il était le premier à croire ce qu'il racontait si bien; le premier et le seul.

Nous savons, en effet, et tous les visiteurs du *Musée Lambourg* savent que l'habile émailleur possédait d'assez jolies petites histoires de ce genre, et de plus drôles encore, qu'il entremêlait d'anecdotes et vous narrait avec une verve intarissable, à un âge où tant d'autres ont depuis longtemps disparu. On

verra plus loin que l'aimable vieillard pouvait se permettre ces innocents récits, après les éloges qu'il avait reçus, pendant sa longue carrière, d'un certain nombre de princes et de rois qui l'avaient appelé à la cour et même vu travailler dans son modeste atelier.

Ce n'est pas en 1870 que M. Lambourg reçut la croix de chevalier de la Légion d'Honneur, mais bien le 15 août 1866, jour de la fête de l'Empereur. De l'avis de tous, c'était là une récompense des mieux méritées, un hommage rendu au talent de notre concitoyen, de celui qui éleva l'art de l'émailleur au plus haut degré de perfection.

Il est inutile d'insister sur le mot : *fabriques*, des dictionnaires géographiques, que le chroniqueur parisien fait ressortir en disant que « la fabrication des ouvrages d'émail » était représentée à Saumur par l'unique Lambourg, qui n'a jamais eu d'autres *fabriques* que sa seule boutique... Or, personne n'ignore qu'à une autre époque on comptait plusieurs fabriques de ce genre à Saumur, puisque MM. Pastor, Cevets, Carré frères, Breton, Blandin, Louvigny père, Couratin, Moreau, Desert, Boissonneau, Meunier et les frères Louvigny se sont tous distingués en cette ville en qualité d'émailleurs.

Mais nous tenons à relever le commencement de l'article de notre confrère annonçant la mort d'un artiste *sui generis*, d'une grande célébrité locale, mais dont la réputation ne dépassa jamais les bornes de sa ville ou du moins de son département. Voyons donc si l'artiste était aussi « petit » et aussi « obscur » qu'on veut bien le dire.

En 1861, après avoir vu travailler M. Lambourg, voici ce qu'écrivait M. Francis Nettement :

« Il y a sur le beau quai de Saumur une petite boutique où l'on trouve un grand artiste avec son musée; artiste et musée portent le même nom, celui de Lambourg. »

« Qu'est-ce que M. Lambourg et qu'est-ce que son musée? M. Lambourg est tout simplement le premier émailleur de l'Europe. »

Cette appréciation s'éloigne sensiblement, on le voit, de celle de l'écrivain qui prétend que l'artiste était à peine connu hors de son département. M. Nettement continuait en ces termes :

« Emailleur du roi Louis XVIII, il l'a été du roi Charles X, et tous les pouvoirs qui se sont succédés depuis ont reconnu l'excellence de ce choix en le maintenant. Il n'y a rien que M. Lambourg ne fasse avec l'émail : fleurs et arbustes d'une perfection rare, objets de toute nature, animaux grands et petits, lions, tigres et panthères, d'une vérité qui effraierait les enfants. Si l'on pense que tout cela est du verre filé et que tout cela est sorti d'un petit foyer dont l'aliment est du coton imbibé d'huile, et que la fusion de certains métaux avec le verre produit une substance qui obéit à toutes les inspirations de l'artiste, on reste vraiment frappé d'admiration devant un tel prodige, quand on apprend surtout que M. Lambourg n'était ni peintre ni dessinateur, et qu'on le voit peindre, dessiner, sculpter merveilleusement avec l'émail, au moment même où il le crée, où il le fait bouillir, vivre, et où il lui fait prendre, sous ses doigts toutes les formes et toutes les couleurs... »

« Je possède à cent mètres du port Michaud une maisonnette avec un bout de jardin; tu iras l'habiter avec Marceline, que tu épouseras, bien entendu, et avec cela je te donnerai cent francs par mois. Tu occuperas de mon jardin; soir et matin tu passeras ceux de mes ouvriers qui travaillent de l'autre côté de l'eau, et tu conduiras le bateau lorsque j'irai à la pêche. Cela vous va-t-il à tous les deux? »

Marceline embrassait les mains de M. Laroche.

« C'est le paradis que vous m'offrez là, monsieur ! s'écria Morisset. »

« Eh bien, c'est dit, A dimanche, Bonsoir, Marceline ! bonsoir, Morisset ! »

(A suivre.) ARMAND LAPONTE.

Théâtre de Saumur.

TOURNÉES DRAMATIQUES FRANÇAISES, sous la direction et avec le concours de M. Noël Martin, ex-artiste de l'Odéon.

Le DIMANCHE 2 mai 1880.

LE SIÈGE DE GRENADE

Vaudeville-opérette en 4 actes, de MM. Chivot et Duru (nouveau du Palais-Royal).

On commencera par une pièce en 1 acte.

M. Louis Figuier, le célèbre auteur des *Merveilles de l'Industrie*, a lui-même rendu hommage à M. Lambourg dans ce passage :

« ... Une des merveilles du verre filé se voit encore au Conservatoire des Arts et Métiers de Paris, dans la salle consacrée aux produits de la verrerie. C'est un lion de grandeur naturelle, qui, hérissant sa crinière de verre filé, écrase, de sa patte de verre tordu, un serpent en verre coulé. Cet objet de patience et d'art coûta treize années de travail à son auteur, M. Lambourg. »

En décembre 1844, M. Ch. Grouet écrivait les lignes suivantes dans un article intitulé : *Les Émailleurs verriers depuis le XVII^e siècle* :

« Qui de nous, passant à Paris devant la maison n° 1 du boulevard des Italiens, ne s'est pas arrêté pour contempler un tigre et un ours imités avec tant d'art que l'on croirait leur fourrure naturelle !... Et cependant c'est du verre, du verre avec un rouet de cuivre ! Ce n'est pas tout encore. Entrez dans le salon de M. Lambourg (c'est le nom de l'artiste saumurois, auteur de ces chefs d'œuvre de verre), et vous y verrez des fleurs de verre, suaves de coloris, qui se balancent sur leur tige et que l'on est tenté de cueillir, tant l'imitation est parfaite; des oiseaux ravissants dont la plumage multicolore charme l'œil par ses nuances variées et délicates. »

« N'oublions pas de faire mention d'un plan en relief de l'École de cavalerie de Saumur, dont l'architecture, quelque exigeant qu'il soit, »

« Honneur à M. Lambourg pour n'avoir pas laissé périr l'art de l'émailleur sur verre qui paraît vers son déclin depuis longtemps ! Nous avons vu un grand nombre de pièces chez lui qui surpassent par leur perfection tout ce que nous avons vu exécuter à Nevers. Ce que l'on a fait dans cette ville est de la *bimbloterie*, et accuse l'ignorance de l'ouvrier. LES PRODUCTIONS DE M. LAMBOURG RENTRENT DANS LE DOMAINE DE L'ART. »

Dans une de ses livraisons de *Grande Industrie de l'Anjou*, M. Hervé-Bazin a consacré un article spécial à M. Lambourg et lui a décerné les plus grands éloges.

Mais nous n'en finirions pas si nous voulions multiplier les citations flatteuses extraites des ouvrages, revues et journaux de toutes sortes qui se sont intéressés aux travaux de notre honorable concitoyen. Le journal de Saumur, créé en 1825, et qui depuis près de quarante ans a pris le nom d'*Echo Saumurois*, a consacré dans ses colonnes les continus succès de M. Lambourg, soit à Paris, soit dans les Expositions, soit dans son petit musée du quai de Limoges où il a reçu un grand nombre de lustres personnages.

Ainsi, nous savons qu'en 1808, au passage de Napoléon et de Joséphine, le peu de temps que l'Empereur et l'Impératrice restèrent à Saumur ne permit pas aux émailleurs de cette ville de leur offrir des productions de leur industrie. A cette époque, cependant, M. Lambourg était déjà assez célèbre pour attirer l'attention de l'Empereur qui, trois ans plus tard, le reçut aux Tuileries et le félicita vivement de ses travaux.

Les progrès de notre artiste furent rapides, sa réputation ne tarda pas à grandir, et Louis XVIII, en 1820, l'appela à son tour aux Tuileries.

Lors des différentes visites à Saumur de M. le duc d'Angoulême, M. Lambourg et M. Louvigny fils aîné lui offrirent des fleurs et des fruits en verre et en émail, tels que rosés, radis, violettes, etc., puis des chiens en émail, une corbeille de diverses fleurs, toutes choses qui furent mises à l'Exposition générale de 1827, à Paris.

Il en fut de même en 1828, quand M. le duc de Berry vint assister au premier carrousel de l'École de cavalerie. Ce que nos émailleurs offrirent à Son Altesse Royale était véritablement féérique; il y avait là des prodiges d'adresse, de patience et de goût qui dépassaient tout ce que l'on avait vu jusqu'alors en fait de travaux en émail.

Au commencement du mois d'août 1843, lors du séjour à Saumur de M. le duc et de M^{me} la duchesse de Nemours, les illustres voyageurs allèrent visiter chez M. Lambourg des émaux très-remarquables; ils restèrent une heure dans son atelier à le voir travailler, et plusieurs fois, M^{me} la duchesse s'éleva, en faisant l'éloge de M. Lambourg, « Que je suis heureuse d'avoir vu Saumur ! » L'habile émailleur offrit à la princesse un pot de fleurs; elle l'accepta et acheta même divers autres objets d'un travail admirable. Le duc de Nemours dit à M. Lambourg : « Vous m'apporterez vous-même à Paris ces différents objets, je serai bien aise de vous y voir et de vous présenter au roi. » Quelque temps après, en effet, Louis-Philippe reçut la visite de M. Lambourg.

Hervey.

Il y trouva le billet d'Adrienne qu'un enfant, envoyé par madame Bonnard, y avait apporté.

Ainsi M. Laroche ne s'était pas trompé. Jacques Hervey était aimé ! Adrienne avait foi en lui et lui ordonnait d'agir.

Après la réhabilitation de la jeune fille, il ne pouvait pas lui arriver plus grand bonheur.

Avant de se séparer, M. Laroche prit Morisset à part et lui dit :

« C'est très-bien, ce que tu as fait aujourd'hui, Andoche; c'est intelligent, brave et d'un cœur honnête; mais dès que les Malicorne vont connaître ta conduite, tu vas être contraint de subir toutes leurs colères, toutes leurs rages; qui sait même si Jean Malicorne, pour se venger, ne le renverra pas de son service ! »

« C'est déjà fait, monsieur, répondit tristement Andoche, et samedi je quitterai le bac et la petite maison où j'espérais être heureux avec Marceline. »

« Et pourquoi l'a-t-il renvoyé ? »

« Oh ! monsieur, c'est horrible, ce qu'il m'a demandé. »

« Fais-toi, Andoche ! s'écria Marceline. »

« Bien ! bien ! reprit M. Laroche, je ne veux rien savoir. Alors tu as refusé ? »

« Andoche Morisset fit un geste d'horreur. »

« Plutôt mourir moi-même ! »

« Quoi ! c'est un crime qu'il t'a proposé ? »

Morisset, effaré, regarda de tous les côtés.

« Oui, monsieur. »

« L'assassinat du docteur Hervey, peut-être ? »

« Oui, répondit tout bas Morisset. »

« Ah ! le scélérat ! »

Marceline tremblait comme la feuille agitée par le vent.

« Mais il faut aller le dénoncer à Auxerre ! »

« Eh ! monsieur, qui me croira ? M. Malicorne est riche, tout-puissant... et moi... vous savez bien comment on me nomme ! Je suis un indigne, un flétri, et mon témoignage n'est pas reçu devant la justice. »

Morisset pleurait.

M. Laroche réfléchit quelques instants.

« Que vas-tu faire maintenant ? demanda-t-il à Andoche. »

« Je ne sais pas; personne ne voudra de moi dans le pays. J'ai l'intention d'aller à Auxerre trouver quelque maître marinier afin de me faire embaucher comme aide sur un bateau. »

« Et Marceline, que deviendra-t-elle ? »

« Ah ! voilà le malheur, monsieur. »

« Écoute, mon garçon, je le tiens pour un brave cœur et un honnête homme malgré ta condamnation; — si, légalement, tu as été coupable, mille autres l'eussent été comme toi. — Veux-tu entrer à mon service ? »

« Ah ! monsieur ! »

Le jeudi 13 février 1845, M. Lambourg fut de nouveau appelé à la cour, pour y donner une séance de son art.

M^{me} la duchesse d'Orléans, qui ne connaissait point encore ce genre de travaux, fut vivement surprise de la manière dont fut exécuté et lui montra tout le plaisir qu'elle éprouvait en lui donnant les marques d'encouragement les plus flatteuses.

Le jeune comte de Paris prit aussi un grand intérêt pendant le cours de la séance, qui dura trois heures.

Quelques jours plus tard, M^{me} la duchesse d'Orléans, pour témoigner à notre compatriote sa satisfaction, lui envoya une magnifique épingle enrichie de diamants.

Enfin, nous ne saurions trop le répéter, une foule de grands personnages français et étrangers ont, depuis plus de soixante ans, visité M. Lambourg; et, parmi eux, n'oublions pas les reines et princesses de la scène, Duchesnois, Mars, Georges, Levert, Dorval, Volnys, Rachel, Déjazet, Arnould-Plessy et bien d'autres, qui ont stationné tour à tour dans l'atelier de l'artiste.

Tel a été M. Lambourg. Né à Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire), il habitait Saumur depuis 1793, époque où ses parents, chassés de leur pays par la Révolution, s'étaient réfugiés dans cette ville, et où il avait été placé chez un émailleur du quartier de Fenet.

Le nom de Lambourg ne sera point oublié dans notre pays et les étrangers conserveront longtemps le souvenir du célèbre émailleur qui a jeté un si vif éclat sur un art qui va s'éteindre parmi nous avec son dernier représentant.

Si notre compatriote n'a jamais mis les pieds chez l'empereur de Russie, s'il n'a point été admis à la table de la reine d'Angleterre, — comme il le prétendait — il n'en est pas moins vrai qu'il a reçu des visites princières et que plusieurs fois il a été appelé à la cour du roi de France. H. H.

Chronique Locale et de l'Ouest.

ÉCOLE DE CAVALERIE DE SAUMUR.

Les examens d'admission à l'École d'application de cavalerie ont été terminés hier. Nous publions dès aujourd'hui la liste, par ordre de mérite, des jeunes gens qui ont été admis comme cavaliers-élèves sous-officiers.

MM.	MM.
1. Cressier.	21. Doneaud.
2. Jacques.	22. Lascoux.
3. de Gontaut-Biron.	23. Moreau.
4. Bodelot.	24. Delmas.
5. Favre.	25. Hourse.
6. Dutertre.	26. d'Arcizas.
7. de Champeaux.	27. Espanet.
8. Oudart.	28. Boucher.
9. Finot-Prévost.	29. Sciaux.
10. Cordier.	30. Naulleau.
11. de Réboul.	31. Baratier.
12. Plégy.	32. Robert.
13. de Montarnal.	33. de Ruffray.
14. Bittette.	34. de Mugriet.
15. Crochet.	35. Gerbe.
16. Barbé.	36. Henry.
17. Vie.	37. Letourneur.
18. de Cantillon.	38. Bon.
19. des Forest.	39. Toussaint.
20. Aubertin.	40. Rapin.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons cette liste en y ajoutant les prénoms et lieux d'origine de chaque élève.

AVIS. — Tous les hommes de la classe de 1868 affectés, soit à la 9^e section d'infanterie, soit à la 9^e section de commis et ouvriers militaires d'administration, doivent être rendus à Tours, savoir : les gradés, le 8 mai, et les non gradés, le 10 mai.

Square du Théâtre.

La Musique municipale de Saumur donnera son premier concert d'été dans le Square demain dimanche 25 avril, à 4 heures du soir. La musique du Collège et celle de l'École mutuelle se joindront à elle pour les deux derniers morceaux d'ensemble.

Programme.

- 1^o La Marche populaire, de Pirouelle, par la Musique municipale.
- 2^o Les Diamants de la Couronne, fantaisie, d'Auber, par la Musique municipale.

3^o La Belle du Portillon, grande valse, de Favre, par la Musique municipale.

4^o Ariane, marche, par les trois musiques réunies.

5^o Pantagruel, pas redoublé, de Favre, également par les trois musiques. V. MEYER.

CONSEIL DE GUERRE DE TOURS.

Le 8 mars dernier, le sergent Halbert, du 32^e de ligne, de planton à la porte de la caserne du Château, à Saumur, était occupé à réunir les hommes de service pour le théâtre, à 6 heures 1/2 du soir, lorsque le soldat Nuns se présente pour sortir de la caserne. Le sergent Halbert, le trouvant ivre, lui donna l'ordre de rentrer; celui-ci refusa; à un nouvel ordre, Nuns s'avança sur le sergent Halbert, le poing fermé, et lui dit d'un ton menaçant en le regardant en face :

« Ce n'est pas toi, la hure, qui m'empêchera de sortir », et ajoutant : « Je ne suis pas comme toi, je ne suis pas sorti de Fontevrault. » (Ce sous-officier est natif de Fontevrault.)

Halbert dut requérir deux hommes de garde pour conduire Nuns à la prison.

Traduit jeudi devant le Conseil de guerre de Tours, l'accusé dit qu'il était ivre et qu'il ne se rappelle pas bien ce qui s'est passé.

Le Conseil le condamne à 5 ans de travaux publics.

Depuis quelque temps, dit l'Indépendant de Tours, nos environs sont infestés de bohémiens, montreurs d'ours, musiciens ambulants et autres vagabonds du même acabit.

Les mendiants pullulent; à chaque instant les concierges des maisons d'un peu d'apparence sont dérangés par ces individus, qui mettent toutes les sonnettes en branle. Comment se soustraire à ce fléau? C'est dans ce cas qu'il serait bon de rechercher les « loix existantes » et de les mettre en application.

M. Savoureux, sous-préfet de Céret (Pyrenées-Orientales), est nommé sous-préfet de Cholet, en remplacement de M. Brunet, décédé.

On lit dans l'Echo du Loir, de La Flèche.

« Nous apprenons que l'instituteur-adjoint de l'école de Clermont a été révoqué de ses fonctions sur la dénonciation de l'instituteur, pour ce seul fait d'avoir accepté la poignée de main d'un honorable habitant de la commune, qui avait signé la pétition pour la restauration de l'ancienne école.

Le pauvre jeune homme, victime de cet acte inouï, qui rappelle la loi des suspects, était estimé et très-apprécié de tous les pères de famille et particulièrement des enfants qui l'aimaient beaucoup.

Il quitte l'école après avoir fait des travaux graphiques qui doivent figurer à l'Exposition du Mans. »

MAMERS.

On télégraphie de cette ville :

« La récente circulaire sur les enfants de troupe vient d'être exécutée ici avec la plus âpre rigueur. Sans attendre la fin de l'année scolaire et au détriment incontestable de ces enfants, ils ont été enlevés du soir au matin de notre collège et conduits à l'école communale. Il est vrai que le directeur du collège et les professeurs sont prêtres, qu'ils sont très-aimés dans la ville, que les enfants de troupe étaient gratuitement nourris au collège, les jours de fête, etc. Il Malgré ces raisons radicales, l'impression produite est pénible. »

La même mesure a produit les mêmes effets au Mans.

NANTES.

Les courses de Nantes auront lieu, cette année, les mercredi 12 et jeudi 13 mai. Seize prix, formant un total de 38,000 fr., seront courus pendant les deux jours.

On écrit de Nantes, 22 avril :

« Aux obsèques du supérieur de la maison des Jésuites de Nantes qui ont eu lieu aujourd'hui assistait une foule d'hommes et de femmes de toutes classes. On évalue cette foule à plusieurs milliers. Aucun incident. »

Il y a dans notre département, depuis quelques mois déjà, des personnes dont on ne peut apprécier le talent que le jour où

leurs services deviennent indispensables : nos lecteurs ont deviné que nous voulons parler de MM. TOURRIER PERE ET FILS ET M^{me} TOURRIER, Chirurgiens-Mécaniciens-Dentistes de Paris.

D'Angers, de Segré, de Loudun, on nous avait écrit merveille à leur sujet; nous n'en avions voulu rien croire. Cependant il a fallu nous rendre à l'évidence depuis que MM. ET M^{me} TOURRIER sont installés à l'Hôtel Budan, à Saumur. Les témoignages en faveur de leurs réels talents sont devenus si nombreux que nous nous plaisons à faire exception pour eux, en signalant leur présence et l'aptitude dont ils font preuve dans diverses opérations, tant pour métallisations que pour catérisations et pose de dents artificielles (système américain perfectionné) et tous les autres soins concernant l'art dentaire.

MM. et M^{me} TOURRIER ont d'autre part le mérite d'opérer gratuitement les indigents.

C'est à nos yeux une excellente recommandation.

Très-prochainement, l'Echo Saumurois commencera la publication, en feuilleton, de l'Orphe-
Aue du 44^e, œuvre charmante due à la plume de M^{me} AUGUSTA COUPEY.

Faits divers.

On écrit de Concarneau, le 19 avril, à l'Union bretonne :

« Des pêcheurs à la dérive ont amené samedi, ici, un squalo qui, s'étant pris dans leurs filets à maquereaux, dans lesquels, après les avoir mis en lambeaux en s'y débattant, a fini par s'y noyer; mais il a occasionné des dégâts qui s'élèvent, pour ces pauvres marins, à plus de 200 fr., sans la perte plus grande encore peut-être de leur pêche, qui a été forcément nulle. On me dit qu'ils ont vendu ce poisson 50 fr., ce qui est loin de les indemniser. Ce requin formidable se distingue des autres espèces en ce qu'il est complètement dépourvu de dents, qu'il possède une série de cinq rangées d'ouïes énormes qui font l'effet de cinq pélerines superposées, ce qui a motivé sans doute le nom de « Grand-Pèlerin » que les pêcheurs lui ont donné. Il mesure 7^m60 de long sur 3^m50 de circonférence sur le ventre, et pèse, dit-on, 2,000 kilogrammes.

Contrairement aux autres requins, ce poisson n'est nullement vorace et vit exclusivement du frai des autres poissons.

Tout Concarneau s'est porté sur le quai pour voir de la vue de ce colosse, tellement rare dans nos parages, que les plus vieux de ses habitants ne se rappellent pas en avoir vu de semblables.

M. le docteur-médecin-sénateur Robin et deux de ses confrères, en ce moment à Concarneau, pour des études naturalistes, ont éprouvé une grande satisfaction dans cette capture. L'un de ces messieurs ayant ouvert le ventre de ce poisson lui a trouvé une foie d'une dimension extraordinaire de grandeur et de poids, et, après l'avoir découpé par morceaux, on en a rempli sept grands paniers à merluches, et on prétend que l'on pourra en extraire 400 litres d'huile. »

En police correctionnelle :

— Prévenu, vous avez volé une montre de prix, une montre de mille francs au moins!

— Mon président, je n'ai pas de chance : pour une fois dans ma vie que j'ai voulu avoir un bon mouvement, on me le reproche!

M. Anatole Calino fils est en train de faire ses treize jours dans un régiment en garnison à Nevers.

Il écrivait récemment à son respectable père :

« Figure-toi que la caserne est en haut d'une montée tellement escarpée, qu'on est obligé de laisser en bas son sac et son fusil... et de revenir les chercher. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 23 avril 1880.

Le bilan de la Banque arrêté hier semble avoir dissipé les impressions mauvaises et inexactes qui planent sur la Bourse depuis quelques jours. Lorsqu'on a vu l'encaisse de notre grand établissement de crédit regagner en une semaine 23 millions 1/2, on eût dit que nous n'avions décidément rien à craindre pour notre approvisionnement en métaux précieux, et on a reconnu qu'on s'était mépris sur le sens du bilan de la semaine précédente.

Aussi la reprise est-elle très-franche aujourd'hui. Notre 5 0/0 se rétablit au-dessus de 119; c'est un cours qu'il n'aurait jamais dû perdre. L'Italien remonte parallèlement au-dessus de 84 et le Florin d'Autriche au plus près de 75; il fait en clôture 74.95.

L'ensemble des marchés est d'ailleurs excellent; nous citons de préférence les valeurs qui attirent le plus les capitaux d'épargne, mais le mouvement ascensionnel est général. Tous les groupes de titres en profitent dans des proportions à peu près égales.

Constatons la bonne tenue des actions du Crédit foncier. Les valeurs de titres sortis au tirage du 22 mars viennent en grand nombre demander leur remboursement non point en espèces, mais en obligations communales 1880.

Parmi nos valeurs de crédit, il faut noter également les achats suivis sur le Comptoir d'Escompte, le Crédit lyonnais, la Banque d'Escompte et la Société financière.

Sur demande, MM. et M^{me} TOURRIER se rendront à domicile.

Soins généraux de la bouche.

Consultations et opérations gratuites pour courants.

Hôtel Budan, jusqu'à 6 heures du soir.

Cabinet de Prothèse dentaire ouvert de leurs soins.

dre à toutes personnes qui réclameront sont arrivés dans cette localité pour répondre à l'honneur d'informer les habitants de la ville de Saumur et des environs, qu'ils ont l'honneur d'informer les habitants de

MM. TOURRIER PERE ET FILS et M^{me} TOURRIER, Chirurgiens-Mécaniciens-Dentistes de Paris.

AVIS



PLUS DE TÊTES CHAUVES!

HAUTES RÉCOMPENSES AUX EXPOSITIONS. — Guérison des maladies du cuir chevelu. — Arrêt immédiat de la chute des cheveux et Repousse certaine à tout âge (à forfait). — AVIS AUX DAMES : Traitement spécial pour la croissance et la conservation de leur chevelure, même à la suite de couches. — On envoie gratis renseignements et preuves. On jugera. MALLERON, Chimiste, 85, rue de Rivoli (pr. le Louvre) PARIS.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès; 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N^o 63,476 : M. le curé Compère, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N^o 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revaléschiere du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revaléschiere m'en a sauvé complètement. — BONNEL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N^o 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revaléschiere. LÉON FRYCLET, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revaléschiere chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAUD; BISSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

P. GODBT, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 AVRIL 1880.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % amortissable	83 50	10	10	Crédit Foncier colonial	440	10	10	Canal de Suez	980	10	10
4 1/2 %	113 50	10	10	Crédit Foncier, act. 500 f.	1197 50	10	10	Crédit Mobilier esp.	585	10	10
Obligations du Trésor.	119 05	10	10	Obligations foncières 1877	366	10	10	Société autrichienne.	585	10	10
Dép. de la Seine, emprunt 1857	516	10	10	Sec. gén. de Crédit industriel et commercial	725	10	10	OBLIGATIONS.			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	10	10	Crédit Mobilier	890	10	10	Orléans	385	10	10
— 1865, 4 %	525	10	10	Crédit Foncier d'Autriche	745	10	10	Paris-Lyon-Méditerranée	384 50	10	10
— 1869, 3 %	403	10	10	Est	737 50	10	10	Est	390	10	10
— 1871, 3 %	400	10	10	Paris-Lyon-Méditerranée	1395	10	10	Nord	395	10	10
— 1875, 4 %	516	10	10	Midi	970	10	10	Ouest	385	10	10
— 1876, 4 %	516	10	10	Orléans	1565	10	10	Midi	383	10	10
Banque de France	3230	10	10	Orléans	1192 50	10	10	Paris (Grande Ceinture)	383	10	10
Comptoir d'escompte	890	10	10	Ouest	773 75	10	10	Paris-Bourbonnais	381	10	10
Crédit agricole	890	10	10	Compagnie parisienne du Gaz	1310	10	10	Canal de Suez	570	10	10

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
5 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers)
6 — 56 — — — — — omnibus-mat.
1 — 23 — — — — — soir,
3 — 33 — — — — — omnibus.
7 — 15 — — — — — express.
10 — 37 — — — — — omnibus (s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 30 minutes du matin, direct-omnibus.
8 — 21 — — — — — omnibus.
9 — 40 — — — — — omnibus.
12 — 40 — — — — — soir, express.
4 — 44 — — — — — omnibus-mat.
10 — 28 — — — — — omnibus-mat.
Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etudes de M^e DE LA PECCAUDIÈRE, avoué à Nantes, rue Scribe, n° 4, Et de M^e RELIQUET, notaire à Nantes, rue de l'Écluse, 4.

VENTE DE BIENS DE MINEURS

UN TRÈS-BEAU CHALET
Situé à Pornichet, commune d'Escoubac (Loire-Inférieure), Sur la plage, à cinq minutes de la gare de Pornichet.
Vue sur l'embouchure de la Loire et la baie du Poulguén; Servitudes diverses, écurie, remise, jardin, bois de sapins;
Le tout d'une superficie approximative de 3,200 mètres, borné nord Touzeau, est l'avenue, sud Dupuis, ouest l'Océan.
Mise à prix : 80,000 fr.
L'adjudication aura lieu le **jeudi 3 juin 1880, à une heure, en l'étude dudit M^e RELIQUET.** (228)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

En totalité ou par parties,
DIVERS IMMEUBLES
Situés commune de Distré,
Ayant appartenu à M^{me} veuve Barrier,

Consistent en terres labourables, prés et vignes, d'une contenance totale d'environ quinze hectares.
Parmi les vignes à vendre se trouve le beau clos des Chauffeaux, situé dans le bourg de Distré, d'environ un hectare soixante-cinq ares, produisant les meilleurs vins de la localité.
Entrée en jouissance immédiate de la récolte totale des vignes et prés, ainsi que de la moitié des produits des terres ensemencées.

S'adresser, pour traiter :
1° A M. COLON-LECONNER, propriétaire à La Chapelle-sur-Loire;
2° A M. BARBIN-MORICET, propriétaire à Saumur.
Lesquels se trouveront au bourg de Distré le dimanche 2 mai 1880, à midi;
3° Audit M^e MÉHOUS. (229)

Etude de M^e J. MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE,

UNE MAISON ET DIVERS IMMEUBLES

Situés aux cantons des Folies et du Petit-Ormeau, commune de Saint-Martin-de-la-Place, appartenant à M^{me} veuve Gasnault-Garnier, propriétaire à la Mimerolle, commune de Chenichette-les-Tuffeaux.
S'adresser, pour traiter et pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire. (204)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER JARDIN

Entouré de murs.
Contenant 1400 mètres de superficie, situé au Pont-Fouchard, ancien chemin de Saint-Florent.
S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e JOUANNEAUX, notaire à Tours.

A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e JOUANNEAUX, notaire à Tours (Indre-et-Loire), rue de l'Intendance,
Le 8 mai 1880, à deux heures de l'après-midi,

LES IMMEUBLES
Dépendant de l'ancienne société RADAS-FAGU et C^{ie},

Comprenant :
I. UNE USINE A PLATRE, sise à Tours, rue de Paris, n° 62, avec meules, fours et machine de six chevaux;
Vastes hangars pour matériaux de construction et dépôts;
SCIERIE MÉCANIQUE;
Deux pavillons pour bureaux et concierge, voie ferrée correspondant à la gare du chemin de fer d'Orléans; Maison d'habitation avec étage et mansardes;
Caves, écuries, remises;
Vaste terrain;
Le tout clos de murs, contenant environ 38 ares, et joignant au midi la gare du dépôt du chemin de fer, au nord la rue des Docks, et au levant M. Fagu et au couchant la rue de Paris et divers.
Mise à prix : 40,000 fr.

II. DEUX TERRAINS, de forme régulière, ayant chacun une façade au midi de 14 mètres 52 centimètres sur la rue des Docks, et au nord de 15 mètres 95 centimètres sur la rue Plâtrière, joignant du levant M. Guérin et du couchant M. Carré.
Mise à prix de chaque portion : 6,000 fr.
S'adresser, pour tous renseignements :
A M. RADAS, liquidateur de la société;
A M. BERTON, avocat agréé, rue du Commerce, à Tours;
Et à M^e JOUANNEAUX, notaire, dépositaire du cahier des charges. (197)

Etude de M^e BOUGÈRE, notaire à Angers, rue Haute-Saint-Martin.

A VENDRE LE CHATEAU DE LA ROCHE-CHENEDÉ

Situé à Charcé, à quatre kilomètres de la station de Brissac.
Il est vaste, de construction récente, dans un parc de 9 hectares entouré de murs.
Belle vue au midi. — Eaux vives. — Ferme dans le parc.
S'adresser audit M^e BOUGÈRE, notaire. (167)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur, successeur de M^e CLOUARD.

A VENDRE A L'AMIABLE,

UNE PROPRIÉTÉ

Située au Pont-Fouchard, commune de Bagneux.
Comprenant maison d'habitation, composée de rez-de-chaussée, premier étage, grenier, cave, pressoir, cuve et clos de vigne attenants, affilé d'arbres fruitiers, contenant environ 80 ares.
S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (188)

A VENDRE DOUZE BARRIQUES DE VIN BLANC

Bon crû de 1878.
S'adresser à M. DU BAYT, propriétaire au Coudray. (230)

Etude de M^e GIRAULT, notaire à Bourgueil.

VENTE VOLONTAIRE

Après le décès et au domicile de M^{me} DROUIN, à Bourgueil,
Le mercredi 19 mai 1880, à midi, et jours suivants,

D'UN TRÈS-BEAU MOBILIER

Comprenant notamment :
SALON. — Divans, fauteuils, buffet à dessus de marbre, tables à jeu et de trictrac, piano, pendule artistique, lampes, jardinière.
SALLE A MANGER. — Table, deux étagères, buffet, sièges.
TROIS CHAMBRES A COUCHER DE MAITRE. — Un lit double en acajou, commodes, secrétaire, petit bureau, fauteuils et sièges; — meubles en frêne, divan-lit, une caisse en fer, trois pendules avec candélabres et flambeaux antiques.
PLUSIEURS CHAMBRES A COUCHER DE DOMESTIQUE. — Lits, armoires, tables, chaises, sommiers, matelas, couvertures, etc.
Linge de table, de lit et de ménage, calèche, petite voiture de malade neuve, vins et bouteilles, batterie de cuisine et fourneau économique.
Argenterie de table et de soirée.
Glaces et cristaux.
Tableaux et gravures, notamment : *Le Réveil du Juste et le Réveil du Méchant*, par M. SIENOL, membre de l'Institut. Daté : Rome, 1835. Largeur, 2 mètres 33 centimètres, hauteur, 1 mètre 90 centimètres, non compris l'encadrement.
Livres et albums, etc.
Exposition pendant les deux jours qui précéderont la vente, de dix heures à quatre heures, et chaque jour de vente, de neuf heures à onze heures.
La vente des tableaux sera faite dans la vacation du vendredi 21.
Au comptant et 10 pour 0/0 en sus.
S'adresser, pour les renseignements, audit M^e GIRAULT, notaire.

Commune de Villebernier.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

RESTAURATION DES MAISONS D'ÉCOLE

Le Maire de la commune de Villebernier prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Villebernier, le dimanche 9 mai 1880, à une heure après midi, à l'adjudication des travaux pour la restauration des maisons d'école.
Les devis s'élèvent à la somme de 15,042 fr. 71 c., compris les honoraires de l'architecte.
Les cahiers des charges et devis sont déposés à Villebernier, à la Mairie, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté, et chez M. Roffay, architecte, rue d'Alsace. (231)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A LOUER PRÉSENTEMENT,

BELLE MAISON

Située à Saumur, place Maupassant, n° 5,
Avec Jardin, Écuries et Remises.
S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e GASNIER, notaire à Angers, successeur de M^e LORIOZ DE BARNY.

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1880,
LE

VASTE ET BEL ÉTABLISSEMENT L'ÉCOLE DE DRESSAGE

Situé à Angers, où existe
On vendrait également, dans des conditions avantageuses, tout le matériel servant à l'exploitation de cette école.
S'adresser à M^e GASNIER, notaire.

Mairie de Courchamps.

VENTE DE PEUPLIERS

M. le Maire de Courchamps informe le public qu'il sera procédé, le dimanche 2 mai 1880, à midi, sur les marais communaux de Courchamps, à la vente aux enchères publiques de 22 peupliers suisses et 61 blancs de Hollande, tous magnifiques et d'une exploitation très-facile, étant situés sur les bords d'un chemin d'intérêt commun;
Et 25 autres peupliers, situés sur un autre lieu, et d'exploitation également facile.
Pour connaître les conditions de la vente, s'adresser au secrétariat de la mairie de Courchamps et au garde-champêtre.
En mairie de Courchamps, le 22 avril 1880.

Le Maire, P. JAMIN. (232)

A LOUER PRÉSENTEMENT

BELLE MAISON BOURGEOISE

Avec cour, remise, écurie et jardin.
Située rue Beauvepaire, n° 25.
S'adresser à M. LORRAIN-BOUCHEREAU, 20, rue Saint-Jean, ou à M^e MÉHOUS, notaire. (103)

THÉS NOIRS EXTRA

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de **Thés noirs extra** de la Maison **GUE-RIN-BOUFRON**, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées.
Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.
A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

VINS ROUGES DE TABLE RECOMMANDÉS

La Bordelaise de 228 litres, rendue franco de port à la gare de l'acheteur.
1879 1878 1874 } Paiement 90 jours. En demi-bordeaux
PREMIÈRES COTES 145 125 140 } riques 3 fr. en sus pour différence de
MEDOC 130 140 165 } transport et de logement. Les 1878
CHATEAUFERRÈRE 145 160 185 } et 1874 sont prêts à mettre en bou-
GRAVES BLANCS . 140 125 140 } teilles.

EAU-DE-VIE D'ARMAGNAC, de 100 à 250 fr., suivant l'âge, par fûts de 30 à 80 litres, logement en sus. Au-dessus de 100 litres, le fût n'est pas compté.
S'adresser à M. HENRY VALÉRY, propriétaire-viticulteur au château Ferrère, à Floirac, près Bordeaux (Gironde).

LOSANGE PURGATIF

ANCIENNETÉ
GANGE PURGATIF
Les deux purgations, 1 fr. 50; par la poste, 1 fr. 75.
Se trouve dans toutes les pharmacies.
M^{me} TRICOT, rue des Saints-Pères, 4, Paris.

ŒUFS à couver, de Poules Houdan, les plus belles et les meilleures des Landes, 5 fr. la douzaine, 10 fr. les 24; Parisiens, 14 fr. la douzaine, 27 fr. les 24 emballage compris. — BOURNAIS, Houdan (Seine-et-Oise). (194)

ON DEMANDE des représentants sérieux et honorables, pour une Maison de Vins, dont les produits sont renommés et récompensés. S'adresser à M. ABEL, 91, rue Notre-Dame, Bordeaux. Belles conditions.

0008 99 99 99
0008 99 99 99
0008 99 99 99

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
Le 43^e volume de cette riche collection vient de paraître. Nous rappelons à nos lecteurs que tous les grands écrivains contemporains ont apporté leur concours au **Journal du Dimanche**, qui depuis vingt-cinq ans tient toujours le premier rang parmi les publications illustrées.
Un N° par semaine, 10 c., avec 4 pages de texte in-4 et un morceau de musique.

PARIS : 10 centimes le numéro.
DÉPARTS : 14 centimes le numéro.
ABONNEMENTS :
PARIS : 1 An, 6 fr.; 6 Mois, 3 fr.
DÉPARTS : 1 An, 8 fr.; 6 Mois, 4 fr.
POUR L'UNION POSTALE : 1 An, 8 fr.
Le volume broché, Paris, 3 fr. Départements, 4 fr.
ADMINISTRATION : Paris, place Saint-André-des-Arts, 11.
NOTA. — On s'abonne en envoyant un Mandat de poste.